

2014 11 18 COLLECTIF INFO 21

Chers amis naturistes,

Vous avez dû recevoir le courrier d'EURONAT du fin octobre ou début novembre 2014 avec un projet d'accord transactionnel accompagné d'une lettre de l'association IFE-AIDE.

Sur les recommandations de nos conseils juridiques, un groupe de titulaires de droit de jouissance (adhérents IFE et non -IFE, tous signataires du Collectif) a fait délivrer un deuxième ACTE DECLARATIF par un huissier tout comme le 24 septembre 2014 (Voir pour information ce texte en PJ).

Il est indispensable que vous vous joigniez à cet ACTE pour affirmer votre position de désaccord.

Veillez adresser le plus vite possible un E-mail (voir le texte ci-dessous à copier dans un nouvel E-mail et à compléter avec les identités, date et signature) à la Direction

Euronat : info@euronat.fr ou

jean-michel.lorefice@euronat.fr et mettez en copie au Collectif.redevance.2015@gmail.com

(Un courrier « lettre recommandée » à la Direction Euronat est aussi possible, avec copie à Armand Peront, 62 chemin de Dépée, 33590 Grayan-et-l'Hôpital).

Nous vous tiendrons bien vite au courant du chemin qui se dessine !

Bien cordialement

Pour le Collectif,

D.BERGEON, A. KRIEGER, A. PERONT, B. ROPERS, JP. VACANDARE

(Modèle de lettre)

A l'attention de M. Loréfice et M. Lacroix, Direction Euronat

Je, soussigné(e) me joins par la présente à l'Acte Déclaratif, délivré le 18 novembre 2014 à la Société Euronat SAS par l'huissier de justice Maître Murielle Peyronnette (Soulac).

Prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, domicile, adresse à Euronat

Date, nom (ou signature)